

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 6-7

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Espagne: les surprises de la professionnalisation

Certains n'hésitent pas à parler de «catastrophe». L'année 2000 s'est soldée par un déficit de 11% de nouvelles recrues. Sur les 25000 escomptées, les armées en ont attiré 16000. Les perspectives en la matière ne s'améliorent pas, un nouveau schéma a vu le jour, qui table sur 85000 engagés au maximum. Les explications? Dans un contexte national de reprise économique, les jeunes Espagnols, de tempérament plutôt sédentaires, trouvent facilement un emploi civil rapportant 1000 francs suisses par mois, soit l'équivalent de ce que gagne un engagé nourri et logé. En outre, une minorité serait réceptive aux thèses antimilitaristes (les objecteurs de conscience seraient au moins 800000). Des observateurs pensent que le vivier de recrutement est sur le point d'être épuisé. Actuellement, il y aurait 2 candidats pour un poste dans l'Armée de l'air, 0,9 dans la Marine et 0,4 dans l'Armée de terre. Ceux qui acceptent encore de signer, le font dans l'espoir de bénéficier d'une formation technique, comme celle qu'offre l'Armée de l'air. En revanche, il n'y a plus de candidats pour faire une campagne sur un bâtiment ou, pire, pour partir dans les Balkans (c'est l'Armée de terre qui fournit plus de 80% des 2000 soldats espagnols présents en Bosnie et au Kosovo).

Conséquence directe de cette désaffection des jeunes pour l'uniforme, les forces armées, qui viennent de subir un sérieux ré-

ajustement de leur format en vue de cette professionnalisation (l'Armée de terre a perdu 30% de ses régiments), s'apprêtent à en subir un autre. Ainsi la brigade parachutiste, corps d'élite constitué de 3 bataillons, n'en possède en réalité que 2: le troisième est virtuel, faute d'engagés. (TTU Europe, 1^{er} février 2001)

Conférence sur le «microdésarmement»

Du 9 au 20 juillet 2001 se tiendra la Conférence des Nations unies sur le «Commerce illégal des armes de petits calibres dans tous ces aspects». Cette conférence devrait marquer un nouveau chapitre dans l'histoire du désarmement et permettre à l'ONU de confirmer le rôle émergent qu'elle tient dans ce domaine depuis les années 1990. Souvent négligé par les Etats occidentaux, le microdésarmement est devenu une préoccupation de l'ONU depuis une dizaine d'années. Les armes de petit calibre seraient responsables du 80% des morts et blessés des conflits actuels, dont 90% seraient des civils. Toutefois, la complexité du traitement du transfert et de la prolifération des armes de petit calibre est comparable à celle des armes chimiques, tant les facteurs économiques, politiques et militaires sont interconnectés.

Si d'un point de vue purement économique, le commerce de ces armes n'est pas d'un rapport exceptionnel, la facilité de fabrication de ce type d'armes et de leurs munitions permet à la majorité des pays du monde d'en produire, et à certain d'entre eux de jouer rapidement un rôle de fournisseur régional, en concurrence

directe avec les grands producteurs (pays occidentaux et de l'Est, Chine). Ces armes étant très souvent l'un des principaux relais de l'influence politico-militaire exercée par les puissances mondiales et régionales sur les pays en crise, la survie économique de cette branche de l'industrie d'armement, et le maintien d'un accès aux marchés, demeurent prioritaires pour de nombreux Etats.

L'ONU entend ne traiter que des transferts illégaux, ainsi que du renforcement des moyens de régulation portant sur les transferts légaux et des sanctions pénales affectant les trafiquants. Le but affiché de la conférence est de tarir le flot d'armes circulant vers les zones de crise du tiers-monde. Parmi les exportateurs, seuls les Etats-Unis exercent un contrôle parlementaire réel sur les transferts et disposent d'un programme de vérification des licences de production concédées aux pays étrangers. Plusieurs groupes de pays, notamment dans l'Union européenne, en Afrique et en Amérique latine, souhaiteraient étendre les discussions lors de cette conférence à l'ONU aux ventes d'armes légales, mais la Chine et la Russie y sont complètement opposées. (TTU Europe, 1^{er} mars 2001)

Des armes pour l'UCPMB

Les livraisons d'armes montrent que les chefs du mouvement albanais UCPMB avaient soigneusement calculé la montée des tensions dans la vallée de Presevo. Au début janvier, cette milice albanophone a reçu un container complet d'équipement (plus de 20 tonnes!). Cet arsenal, destiné en grande partie à être dissé-

mulé dans des caches en territoire macédonien, reflète la volonté de l'UCPMB de mener des opérations de guérilla. Parmi ces armes, des mortiers légers type «Commando» de 60 mm et des lance-grenades AGS-17, mais aussi des armes de précision de gros calibre, des Guepard de 12,7 ou de 14,5 mm, ce qui pourrait indiquer que ces armes viennent de Hongrie où ces fusils sont fabriqués. Ces armes de sniping lourd demandent une instruction particulière, ce qui laisse à penser que la livraison du container incluait l'instruction. (TTU Europe, 15 mars 2001).

SUISSE

Réforme «DDPS XXI»

L'objectif principal consiste à créer une valeur ajoutée au profit des bénéficiaires de prestations internes ainsi que des citoyens; il est garanti par une évaluation avec des ministères européens de la Défense et un marketing actif, par une gestion ciblée et par la création de conditions culturelles telles que l'égalité des chances, la formation et la formation continue des collaborateurs.

Depuis le mois de mars 2001, le Département comprend cinq domaines politiques «Défense», «Politique de sécurité», «Protection de la population», «Sport», «Centre d'acquisition et de technologie». Ces domaines bénéficient d'une large autonomie et ont une responsabilité propre en ce qui concerne le résultat final.

La Direction du Département est le nouvel organe appelé à succéder au système actuel de

Championnat 2001 des Forces aériennes à Emmen

Les championnats AVIA, concours hors service des Forces aériennes, s'appelleront désormais Swiss Air Force Competition. Ce changement de dénomination s'explique par une nouvelle articulation des manifestations des troupes d'aviation, blindées, de montagne et d'infanterie, avec une présentation commune qui devrait renforcer la notoriété de chacune d'elles. Les différents concours continueront à être organisés séparément et à des endroits différents. **La Swiss Air Force Competition aura lieu les 31 août et 1^{er} septembre 2001 à Emmen**, avec la participation de patrouilles de DCA légère du Canada, de fusiliers des Forces aériennes néerlandaises et de concurrents d'Allemagne. Des négociations sont encours avec d'autres Etats. Le samedi après-midi: démonstration aérienne publique avec des F/A-18, la Patrouille suisse sur F-5 Tiger, des Super-Puma, le Team PC-7 et des sauts d'éclaireurs-parachutistes.

direction du DDPS. La Direction du Département est présidée par le chef du Département. Ses membres sont les chefs des domaines politiques, le chef de l'Appui à la direction (l'actuel Secrétariat général «amaigri»), et le chef de l'information. Le chef des finances et le chef du personnel du DDPS y prennent part. La Direction du Département est chargée des questions stratégiques et politiques du DDPS, de la planification et de la gestion, des ressources et du développement du Département.

Vu l'importance particulière de la défense, un Conseil de direction «Défense» est constitué. A la différence des organes de direction des autres domaines, il est placé sous la présidence du chef du Département. En font partie le directeur du projet «Armée XXI» (ultérieurement, le chef de l'armée), le chef de l'Etat-major général, le commandant des Forces aériennes, le chef des Forces terrestres et, pour l'instant, les commandants des corps d'armée.

Les écoles de sous-officiers dans l'Armée XXI

L'école de sous-officiers pourrait durer, soit 10 mois, soit 8 mois. Le premier modèle permettrait de donner un excellent bagage aux futurs sous-officiers, mais y aura-t-il des candidats, alors que ceux-ci pourraient faire directement l'école de sergents-majors/fourriers (10 mois). Avec le second modèle, le bagage serait moins solide, et il ne serait plus possible que les futurs sous-officiers fassent 2 mois de service avec «tout le monde» à l'école de recrues. Ils devraient commencer directement l'instruction de base pour cadres (école de sous-officiers). Pour l'école d'officier, il y a actuellement deux modèles (12 et 14 mois).

Le premier composant de «Florako» en service

Le système de surveillance de l'espace aérien Florida, qui date des années 1960 et est devenu obsolète, est progressivement remplacé par Florako. Le nouveau calculateur de pistes aé-

riennes, qui forme le cœur de Florako, a été mis en service. Pour l'instant, il travaille avec les données des radars existants. C'est la première fois qu'un calculateur de pistes aériennes de nouvelle génération est utilisé en Suisse. Un système de poursuite multiradar établit la situation aérienne civile et militaire sur la base des données fournies par des radars civils et militaires. Les autres composants de Florako seront mis en service par étapes jusqu'en 2004.

Centrale nationale d'alarme : augmentation des événements annoncés

En 2000, le service de piquet de la Centrale nationale d'alarme (CENAL) a examiné 396 événements, ce qui correspond à une augmentation de 20% par rapport à 1999. Depuis 1997, les annonces ont plus que triplé. Cette forte hausse n'indique pas une menace accrue, mais résulte d'une meilleure transparence dans la politique d'information des exploitants de centrales, de prescriptions plus sévères en matière d'annonces. Aucun des événements annoncés en 2000 n'a représenté de menace radiologique pour la population. La CENAL a, cependant, examiné plusieurs événements majeurs. Lors du naufrage du sous-marin Koursk, le 12 août, elle est intervenue en tant que point de contact suisse de la communauté internationale pour les questions de radioactivité. Au début de l'été, des analyses ont été faites à l'occasion

des feux de forêts survenus dans la région de Los Alamos et en Ukraine.

En juin 2000, les centrales de Beznau et de Leibstadt ont été survolées par un Super-Puma, afin d'effectuer des mesures de radioactivité dans un rayon de 20 km. Il n'a pas été constaté d'augmentation des valeurs mesurées. En mai, la CENAL a pris part à un exercice d'urgence générale dans la centrale de Mühlberg; en août, elle a dirigé un exercice destiné à différents responsables de l'administration fédérale.

Rapports des femmes officiers et sous-officiers

Au mois de janvier 2001, les femmes officiers et sous-officiers de l'armée étaient convoquées à un rapport dirigé par le brigadier Doris Portmann et centré sur le thème: les femmes commandent-elles de manière différente? Les différents intervenants ne semblent pas le penser, puisqu'ils développent des principes qui sont à la base de la conduite et du commandement et sont valables aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Il faut pourtant constater qu'une femme assumant un poste à responsabilité n'est pas considérée de la même manière qu'un homme. Cependant, que l'on soit homme ou femme, les exigences restent identiques: un cadre doit élaborer ses propres points de vue, les imposer et les défendre de manière compétente. L'égalité entre

les hommes et les femmes étant acquise aujourd'hui dans la plupart des domaines, il est normal, souligne Doris Portmann, qu'à l'armée, les femmes puissent occuper toutes les fonctions et tous les grades, compte tenu de leurs aptitudes, de leurs aspirations et de leur formation.

Rapport du chef de l'Etat-major général

Lors de son rapport tenu à mi-janvier en présence de 1200 collaborateurs, le commandant de corps Hans-Ulrich Scherrer s'est prononcé en faveur de la désignation d'un responsable à la tête de la future armée et que le chef de l'Etat-major général soit également le chef de l'armée, de son développement et de sa conduite. Pour sa part, le conseiller fédéral Samuel Schmid a déclaré qu'il n'y aurait pas de pause dans la préparation de l'Armée XXI. La troupe a besoin de perspectives et le calendrier politique est serré.

Recrutement 2000

Avec un total de 38993 conscrits dont 130 femmes, le nombre de citoyens aptes au service a été pratiquement le même en 2000 que l'année précédente. 294 conscrits (320 en 1999) ont été déclarés inaptés au tir, 277 (273) ont demandé d'accomplir un service sans arme. 628 (414) ont manifesté leur intérêt pour le service civil de remplacement.